

NOTE	Démocratie et écologie Rencontre avec Dominique Bourg
Date	13/12/2017
Auteur(s)	Philippe Cury, Eric Foucher, Sophie Sergent
Référence	2017/20

Dominique Bourg est professeur à la faculté des géosciences et de l'environnement de l'université de Lausanne. Il a notamment publié « Parer aux risques de demain. Le principe de précaution » (Seuil, 2001), « Le Nouvel Âge de l'écologie » (Descartes & Cie/ECLM, 2003), « Le Développement durable. Maintenant ou jamais » (Gallimard, 2006), et « Ecologie intégrale - Pour une société permacirculaire » (Puf, 2017) https://www.puf.com/content/Ecologie_int%C3%A9grale

Mots de contexte en introduction de la présentation :

- Démocratie : institution de **l'influence des citoyens** sur la décision publique
- Présuppose que le dessein des politiques publiques soit l'amélioration du **bien-être** général
- Légitimité : chacun est la seule **source de connaissance** possible quant à son degré de bien-être
- Le citoyen est donc le juge (ultime) des politiques publiques
- **Or, un schème idéal qui ne fonctionne pas avec les questions d'environnement, et tout particulièrement d'environnement global**

Dominique Bourg met en garde sur les tendances actuelles autocratiques.

La représentation morale des problèmes écologiques

Si l'objectif du bien-être est au cœur du système, cette approche ne marche pas pour l'environnement. En effet, l'environnement peut être dégradé pendant des décennies sans que les citoyens s'en aperçoivent. La notion de long-terme apparaît comme difficile à appréhender pour les citoyens car abstraite et les modalités sont complexes et diffuses. Seules les approches de médiation scientifiques permettent d'appréhender le long – terme.

Les démocraties ont du mal à affronter les défis globaux :

- Les représentations abstraites n'affectent pas notre comportement. On ne comprend pas les conséquences et les impacts réels et lorsque les conséquences se réalisent il est souvent trop tard.
- Les indicateurs sur le climat sont mal compris. Lorsqu'on évoque l'augmentation de 2 degrés, on n'en perçoit pas les conséquences réelles à des niveaux locaux ou régionaux.

Avec l'environnement, on ne se situe pas du tout dans l'immédiateté d'où les difficultés à se représenter mentalement et pratiquement les enjeux environnementaux.

Les responsabilités des démocraties

En Occident, on a démocratisé le savoir. Descartes mettait en exergue la légitimité de la science à même d'améliorer la condition commune. Pendant la seconde moitié du XXème siècle, les démocraties occidentales sont parvenues pendant les 30 glorieuses à améliorer les standards de mode de vie. Cela s'est accompagné d'une explosion de flux de matière. En 1980, le Royaume-Uni et les USA étaient responsables de la moitié des émissions mondiales.

Les changements globaux impliquent de remettre en cause les modes de vie des citoyens mais les difficultés demeurent concernant les réactions : En Suisse, il n'est pas envisageable d'évoquer le changement de modes de vie (alors qu'on l'évoque plus directement en France).

Les cinq caractéristiques des problèmes liés à l'environnement

1. Les problèmes environnementaux sont globaux

Face aux défis globaux, les institutions démocratiques ont une organisation territoriale et les missions des élus d'un territoire sont d'en défendre les intérêts.

Ex : Les démocrates des Etats charbonniers aux Etats-Unis ont empêché Obama d'instaurer un marché du carbone.

Les accords de Paris ne sont pas contraignants.

La globalité des problèmes environnementaux met en défaut les démocraties au regard de leur organisation territoriale (racine historique profonde).

2. Invisibilité

Les problèmes environnementaux sont invisibles. Les effets directs mais différés de la pollution ne sont connus des citoyens qui ne peuvent être juges de leurs propres intérêts. D'où la difficulté de mettre en place une politique disruptive avec les conséquences que cela peut avoir sur les citoyens.

3. L'imprévisibilité

On ne maîtrise pas la nature et les surprises sont toujours possibles quant aux réactions des systèmes vivants. De même, les technologies peuvent avoir des effets imprévisibles et incontrôlables.

4. L'irréversibilité

Les effets se mesurent à très long-terme et souvent avec une réversibilité faible voire inexistante. Pour exemple, les effets des gaz à effet de serre cumulés se mesurent en terme de millénaire. Comment invoquer un changement de mode de vie alors que les effets ne sont pas tangibles à court et moyen terme. C'est la difficulté des démocraties qui sont concernées par le présent et agissent à court terme.

5. Flux et pollution

Avec les flux économiques, les pays occidentaux ont exporté leur pollution et importent les émissions des autres. Les flux de matière du monde (environ 85 Gigatonnes de flux de matière actuellement) augmentent plus vite que le PIB mondial, notamment du fait de la consommation dans les pays émergents.

Ici la contradiction entre le principe du gouvernement représentatif et les exigences écologiques est frontale. Ces dernières exigeraient de renoncer à ce pourquoi le gouvernement représentatif a été conçu : permettre la maximisation de nos intérêts conçue comme l'accroissement indéfini de notre richesse matérielle.

Les solutions

A ce stade, Dominique Boug ne pense pas que les académiques aient trouvé les bonnes solutions au hiatus entre démocratie et écologie.

Différentes tendances :

- On ajuste le modèle représentatif : La démocratie doit étendre ses mécanismes au-delà des frontières anthropologiques (Robyn Eckersley). Ceux qui sont affectés par un risque peuvent se prononcer (ex : centrale nucléaire sur une frontière).
- Andrew Dobson va plus loin et propose d'élire un député classique et un député sur les enjeux à long terme (député d'avenir). Un tel système soulève des questions de représentativité. En France, Bruno Latour imagine un parlement des choses (êtres vivants) devant permettre aux humains et non humains de s'entendre. Cette idée a échoué.
- Pour Ulrich Beck, la démocratie participative ne présente pas une solution pour les problèmes environnementaux (particularisme locaux). De plus, cela questionne sur l'articulation entre le participatif et le représentatif...

Il est également important de prendre en considération le levier de la finance. Pour exemple, le groupe Axa va retirer ses investissements dans les énergies fossiles. Un effet de bascule peut être attendu d'initiatives de ce type, tout comme le renouvelable qui peut permettre la création de nouveaux emplois.

On assiste à une diminution de l'influence de l'Etat, accélérée par la politique du président Trump. Certaines collectivités territoriales prennent le relais sans toutefois impacter le niveau de vie des gens. Les effets sont donc minorés.

Le rôle des élites joue également, en orientant les tendances vers des modes de consommation vertueuse.

Un Conseil économique et social revisité

Le président Macron a proposé de faire évoluer le rôle et le fonctionnement du CESE vers « **une chambre du futur** ». Pour Dominique Bourg, l'idée est d'avoir un contrepoids vis à vis des décisions parlementaires. Cette « troisième chambre » – ou **Haut Conseil du futur** - interférerait avec le travail parlementaire de la façon suivante :

- Rôle : Pas uniquement consultatif sans toutefois avoir la possibilité de statuer et de voter ;
- Livrables : s'appuyant sur les données scientifiques, le haut conseil livrerait des informations pour la décision publique.
- Composition : y siègeraient entre autre:
 - de jeunes chercheur-es pour un mandat de 3 ans, chargé-es du monitoring permanent des connaissances
 - des représentant-es des sciences humaines et sociales

Le Haut Conseil du futur aurait pour prérogatives de:

- suivre les travaux parlementaires et dans le cadre du respect des enjeux et objectifs liés aux changements globaux, intervenir sous forme d'alerte
- obliger le parlement à rediscuter (sans obligation de modifier les décisions)
- saisir le conseil constitutionnel dans le cadre du respect des enjeux et objectifs liés aux changements globaux
- s'appuyer sur des expérimentations écologiques citoyennes (changement de mode de vie et mode de production...) pour proposer des applications à une grande échelle

Cette proposition a été adressée aux conseillers du Président Macron et permettrait de contribuer à réconcilier les objectifs écologiques à court et long terme ;

Les missions de ce Haut Conseil du futur auraient toute pertinence à être envisagées au niveau européen également. Le CESE a été créé en France en 1925 et a essaimé dans les pays européens. L'Europe s'est elle-même dotée d'un CESE, avec un rôle consultatif. L'expérience nationale sur les questions environnementales devrait permettre de viser une ambition européenne à plus long terme.

Et le programme cadre de recherche et d'innovation?

Modes d'interactions entre Science et Société Civile : Dominique Bourg considère que l'appréciation des citoyens sur l'énoncé scientifique doit être prise en considération et pas uniquement laissée au seul marché.

Conception mature et réfléchie du progrès technologique : Dominique Bourg illustre ses propos avec la voiture autonome que l'Europe soutiendra et qui pour lui soulève de grandes questions. Elle est, en effet, présentée comme une voiture légère mais nécessite l'installation de bornes polluantes (à base de métaux semi-précieux), l'installation de puces sur les hommes, des voiries scindées en deux, etc.... Cela représente un coût gigantesque sans contribuer réellement au bien-être général.

Mots de conclusion : Définir collectivement la notion de progrès dans ses évolutions et de bien-être. Définir des priorités écologiques.